

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 251 JANVIER-FÉVRIER 2014

HUMEUR DE BLÉ AYATOLLESQUE

Au nom du verdissement de la PAC et, plus implicitement, à des fins de biodiversité, toute exploitation devra désormais présenter 5 % de « surfaces d'intérêt écologiques » telles que jachère, haies, arbres, bosquets, pièces d'eau, etc. Seule la France jusqu'alors imposait cette sorte d'obligation à ses exploitants. Encore avait-elle mis en place par mètre linéaire de haie et pour les autres particularités de paysage des équivalences en surface arable. Les jachères pouvaient ainsi être contenues à un niveau correspondant à la double nécessité de produire plus et mieux.

La mesure est maintenant communautaire et, malheureusement la Commission européenne s'applique sous l'influence des ayatollahs de l'écologie à la rendre détestable. Elle veut fixer des équivalences

en surfaces arables très inférieures à celles qu'appliquait notre pays, de 13 fois notamment en ce qui concerne les haies.

Cette attitude est dans tous les sens du terme contreproductive. Après avoir fait l'effort d'implanter des haies et de s'imposer leur entretien, les agriculteurs pourraient être incités à revenir en arrière. Par ailleurs, en faisant du verdissement un levier de décroissance des récoltes, quelle image d'elle-même l'Europe donnerait-elle à la fois aux exploitants, aux pays d'outre-Méditerranée qui comptent sur elle pour les approvisionner et à tous ceux qui, dans l'UE, peuvent espérer à raison en la capacité des filières céréalières à créer de l'emploi ? Tout cela n'a pas beaucoup d'importance aux yeux des marionnettistes de la vertitude mais devrait en principe en avoir pour les instances européennes.

MARCHÉS

BLÉ RUSSE : POUTINE PRIVILÉGIE L'EXPORT

Bonne récolte 2013 (51,7 millions de tonnes après les 37,8 Mt de 2012), clémence de l'hiver qui a permis aux ports de la mer Noire et de la mer d'Azov de continuer à fonctionner normalement, la Russie a exporté 12,5 Mt de blé du 1^{er} juillet au 31 décembre derniers. À période équivalente, c'est le deuxième meilleur résultat après celui de 2011.

Tous ne s'en réjouissent pas en Russie. Le marché intérieur tend en effet à manquer de blé de grade 3, le meilleur, que les meuniers russes utilisent pour produire la farine « Ghost », qui correspond au standard courant. Par la voix de leur association professionnelle, ces derniers ont donc appelé à des mesures de limitation de l'export du grade 3. Comme le président Poutine a refusé, ils vont devoir travailler en majeure partie avec du blé de classe 4.

Le rythme d'exportation de son blé pose à la Russie un problème plus global d'équilibre entre ses ventes sur le marché mondial, l'approvisionnement du marché intérieur et la reconstitution de stocks tombés au plus bas l'année dernière après la mauvaise récolte de 2012. Des transports record de blé sibérien par voie ferrée vers l'ouest et l'arrivée au sud d'importants volumes de blé kazakh par train et camion semblent être pour le moment les solutions.

Source : France Export Céréales, Paris

DES DOUTES EN BLÉ DUR EN FRANCE, MAIS AUSSI DES RAISONS D'ESPÉRER

L'heure est aux interrogations dans la filière française du blé dur. Après avoir régressé de 23 % à l'automne 2012 par rapport à 2011, les surfaces semées ont enregistré un nouveau recul à l'automne 2013, de 9,9 % cette fois. En 2012, le bond du prix du blé tendre avait réduit l'avantage de prix dont bénéficie le blé dur, qui contrebalance sa moindre productivité, le caractère plus contraignant de sa culture et sa plus grande fragilité qualitative. À l'automne dernier, c'est l'abondance de la dernière récolte canadienne et la crainte de l'impact prolongé qu'elle pourrait avoir sur les marchés qui ont à nouveau freiné les agriculteurs français.

Lors de la 16^{ème} Journée annuelle Blé dur le 23 janvier à Montpellier, il a cependant été souligné que le blé dur ne serait probablement plus « chouchouté » au Canada comme il l'était jusqu'ici. Le monopole à l'exportation de l'Office du blé (CWB) ayant été abrogé, les agriculteurs canadiens ne bénéficieront plus des facilités de mise en marché qu'il conférait à cet organisme, ni du pouvoir de négociation qu'il lui donnait face aux compagnies ferroviaires qui acheminent les grains des grandes plaines vers les zones portuaires.

D'autres paramètres évoluent eux aussi. La Turquie et la Syrie n'exportent plus de blé dur et les États-Unis semblent se détacher durablement de cette production. Si elle monte en contraire en puissance au Mexique, elle n'en sort à l'export que de mai à septembre, tandis que le blé dur français est quant à lui disponible toute l'année. Enfin, la demande de cette céréale va croissante en Afrique.

LA TENEUR EN PROTÉINE DU BLÉ OBJET D'UN NOUVEAU PROGRAMME À FRANCEAGRIMER

L'établissement public FranceAgriMer a adopté le 7 janvier dernier un programme de soutien financier aux organismes de collecte des céréales (coopératives, négociants) pour accroître le nombre de leurs appareils de mesure rapide des protéines du blé tendre.

Le but est que tout agriculteur puisse être informé dans les plus brefs délais du taux de protéine de chaque lot livré au silo et recevoir le cas échéant au vu des résultats des conseils en matière de fertilisation azotée et autres pratiques. Par ailleurs, la transmission de données synthétisées à FranceAgriMer par chaque organisme bénéficiaire du programme permettra une meilleure connaissance globale de l'évolution de la teneur en protéine.

Ce programme procède de la même motivation que l'accord interprofessionnel signé en décembre dernier au sein d'Intercéales par les acteurs de la filière céréalière en vue de mettre en avant le taux de protéines dans les contrats qu'ils concluent : face aux exigences qualitatives croissantes des industriels et à l'amélioration de l'offre des pays de la mer Noire (Russie, Ukraine, Roumanie, Kazakhstan), il faut inciter à un relèvement du taux moyen de protéines du blé français. Au-delà de ces dispositifs, le secteur de la génétique végétale – création de variétés nouvelles – est également très impliqué.



SYRIE : LE PAIN, ALIMENT DE BASE, 5 FOIS PLUS CHER QU'IL Y A 2 ANS

Le prix du pain en Syrie serait actuellement 5 fois plus élevé qu'au démarrage de la guerre civile, il y a près de 2 ans. Selon le Premier ministre, les 57 moulins du pays ne produisent plus que 3 000 tonnes par jour contre 7 700 tonnes avant le conflit, les besoins de la population étant évalués à 6 100 tonnes. C'est la conséquence de l'insécurité, des coupures d'électricité et des difficultés de circulation des matières premières, des marchandises et des personnes.

Cet état de fait oblige le gouvernement syrien à recourir à des importations de farine d'autant plus coûteuses que les sanctions financières dont il fait l'objet le contraignent à emprunter des circuits commerciaux spécifiques. Ainsi l'achat de 50 000 tonnes de farine pour lesquelles un appel d'offre a été lancé il y a peu par le GFTO, l'organisme public syrien pour le commerce extérieur, serait réalisé sur une ligne de crédit de la Banque du développement des exportations iraniennes. Les offres devraient donc vraisemblablement émaner pour la plupart d'entreprises iraniennes et être assorties de prix supérieurs au prix de marché.

Pour tenter d'atténuer l'impact des hausses de prix, les autorités envisagent d'affecter cette année 45 % du budget annuel du pays à des subventions à la consommation, notamment à celle des produits alimentaires (pain, riz, sucre) et énergétiques. En 2013, les mêmes subventions ont absorbé 37 % du budget.

Source : France Export Céréales, Le Caire

ENVIRONNEMENT

CONSUMMATION D'ÉNERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE : LE BLÉ FRANÇAIS BON ÉLÈVE

Les données de la ferme-thèque internationale d'ARVALIS, l'institut technique des céréaliers français font ressortir que la production de blé en France arrive en bonne place par rapport à la concurrence internationale pour la consommation d'énergie et pour l'émission de gaz à effet de serre (GES). La comparaison porte sur 7 fermes-type spécialisées en production de céréales : 180 hectares dans le nord-Bassin parisien, 3 300 ha dans le sud de la province de Buenos Aires en Argentine, 3 600 ha dans le South Western Australia, 1 300 ha dans le centre-ouest de la Saskatchewan au Canada, 1 900 ha dans le nord-ouest du Kansas aux USA, 12 000 ha dans le territoire de Krasnodar en Russie et 2 000 ha dans le centre de l'Ukraine (Dnipropetrovsk). Sur la période 2008 à 2012, la consommation d'énergie primaire* par tonne de blé produite s'est élevée en moyenne à 1 800 mégajoules sur la ferme-type française, à 1 890 sur la russe et à plus de 2 250 sur les autres, jusqu'à 2 555 MJ au Canada.

Quant aux émissions de gaz à effet de serre, la ferme-type française vient en seconde meilleure position avec 290 kg d'équivalent CO₂ par tonne de blé produite, ex æquo avec la ferme-type argentine, derrière la canadienne (250 kg). Le chiffre le plus haut est celui de la ferme ukrainienne, 360 kg.

* Énergie utilisée par l'exploitant + énergie consacrée à la fabrication et au transport de ses moyens de production (engrais, machines, etc.)

COMMUNICATION

TESTEZ LA RÉALITÉ AUGMENTÉE AU SALON DE L'AGRICULTURE, À L'ODYSSÉE VÉGÉTALE

Sur l'espace de l'Odyssée Végétale du prochain Salon de l'Agriculture*, les visiteurs bénéficieront de la technologie de « la réalité augmentée » pour en savoir plus sur les cultures qu'ils découvriront sur 1 000 m² de micro-parcelles. Sur des écrans où ils pourront se voir

eux-mêmes au bord des parcelles, ils pourront intégrer en temps réel dans les images des insectes en vol, des machines en action, des produits alimentaires. Ils pourront de la même manière faire évoluer les plantes. Sur un écran géant, ils pourront faire atterrir à côté d'eux un drone d'observation de l'état des cultures et caresser des épis.

Autre attraction, la collective d'information Passion Céréales présentera une imprimante 3D de laquelle sortiront des objets en bioplastique. Enfin, des agriculteurs seront présents pour guider le public à travers les différentes activités proposées et pour répondre à ses questions.

* 22 février au 2 mars – Parc des expositions Porte de Versailles – Pavillon 2-2

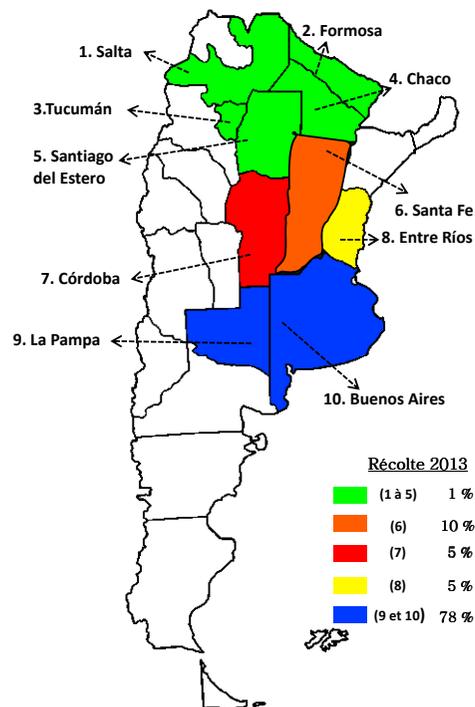
INFOCHIFFRES

RÉCOLTES 2013 DE BLÉ TENDRE DANS L'UE

(millions de tonnes – d'après COCERAT et DG Agri)

Pays	Récolte	Pays	Récolte
1) France	36,8	15) Slovaquie	1,7
2) Allemagne	24,9	16) Autriche	1,5
3) Royaume-Uni	12,4	17) Pays-Bas	1,4
4) Pologne	9,4	18) Lettonie	1,3
5) Roumanie	7,4	19) Finlande	0,9
6) Espagne	6,8	20) Croatie	0,8
7) Hongrie	5,1	21) Irlande	0,7
8) Bulgarie	4,9	22) Grèce	0,4
9) Rép. tchèque	4,7	23) Estonie	0,4
10) Danemark	4,1	24) Slovénie	0,2
11) Italie	3,3	25) Portugal	0,1
12) Lituanie	2,8	26) Luxembourg	0,09
13) Suède	1,9	27) Chypre	0,03
14) Belgique	1,8	28) Malte	—
Total = 135,9 Mt			

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE BLÉ ENTRE PROVINCES EN ARGENTINE



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB.
Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.